

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4034 - Vendredi 31 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

Un ultime appel à la vaccination

Les chiffres sont décevants à Ngazidja. Depuis le jeudi 23 décembre dernier que le gouvernement a appuyé sur l'accélération de la vaccination, seulement 12,2% se sont présentés dans les sites de vaccination, alors que les autres îles affichent un taux plus élevé. La coordination lance un ultime appel avant un possible tour de vis.

Devant la presse ce jeudi 30 décembre, le porte-parole de la coordination anti-covid Djabir Ibrahim est revenu sur la situation épidémiologique du pays et sur la campagne de vaccination lancée depuis la semaine dernière. Le pays compte 1577 cas actifs dont 1135 à Ngazidja, 382 à Anjouan et 60 à Mohéli. Depuis le 1er décembre à ce jour, le pays a enregistré 6 morts, ce qui fait un cumul de 156 décès depuis le déclenchement de la covid-19. « Ce que nous avons appris de cette pandémie, il y a moins de décès et moins des gens hospitalisés, c'est l'apport de la vaccination. Les chiffres sont clairs. Nous avons 1577 cas et 6 décès. Sur les 1577, 1511 sont suivis à domicile. Seul l'hôpital de Samba compte 6 personnes hospitalisées dont 2 en soin intensifs. Et ces deux personnes ne sont pas vaccinées »,



rassure-t-il, tout en montrant que si le pays fait face à une explosion des cas, cela peut s'expliquer par le relâchement total des mesures barrières dans les espaces publics. « Cette résurgence

est dû aux cas importés, à la mutation des variants mais aussi une part de responsabilité de la population qui ne respecte pas les mesures ».

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Décembre 2021

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 32mn

Fadjr : **04h20mn**

Dhouhr : **12h 11mn**

Ansr : **15h 47mn**

Maghrib: **18h 35mn**

Incha: **19h 49mn**



EMPLOI

Le projet Facilité emploi lance le deuxième appel à projets

Le projet Facilité Emploi a lancé ce jeudi 30 décembre le deuxième appel à projets pour la réalisation d'initiatives ayant pour objectif la création et la consolidation d'activités professionnelles en milieu rural. Ce projet doté d'une enveloppe budgétaire de 400 millions kmf pour cette deuxième phase.

Pour mieux renforcer et améliorer les capacités des jeunes afin qu'ils puissent créer leur propre emploi, le projet Facilité Emploi, a lancé ce jeudi 30 décembre le deuxième appel à projets pour la réalisation d'initiatives ayant pour objectif la création et la consolidation d'activités professionnelles en milieu rural. Ce projet doté d'une enveloppe budgétaire de 400 millions kmf, afin de soutenir la création et la consolidation d'activi-

tés professionnelles des jeunes hommes et femmes, à l'aide d'initiatives portées par des organisations de la société civile. Il faut savoir que le projet Facilité Emploi est un projet du gouvernement comorien, financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par le ministère de l'emploi, du travail à travers la Maison de l'emploi. « Le premier appel à projets était vraiment une victoire et nous espérons que le deuxième sera pareil », avance Hassani Malik, le coordinateur du projet Facilité Emploi.

Ce projet est constitué de deux volets à savoir la consolidation et création d'emplois et d'activités professionnelles en milieu rural (financement de projets portés par les organisations de la société civile) et le renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la Maison de l'emploi des

Comores. Le premier appel projet à manifestation d'intérêt lancé en 2020 a déjà permis la sélection de 4 projets pour un financement de 280 millions kmf. « Cette deuxième phase vise à soutenir des projets par des organisations de la société civile qui œuvrent à la création ou à la consolidation d'emplois notamment en faveur des jeunes hommes et femmes de 18 à 40 ans essentiellement en milieu rural », indique-t-il, avant d'ajouter qu'ils vont financer « des projets d'un montant compris entre 20 et 100 millions kmf par projet porté par les organisations de la société civile. Les porteurs de projet devront attester de leur capacité à gérer de telles enveloppes ».

Pour cette deuxième phase, les solutions écologiques et résilientes, pour l'insertion et la création d'emploi, les services non-agricoles en milieu rural et enfin l'appui tech-



nique et financier aux porteurs de projets ou entrepreneurs individuels seront retenus comme domaine prioritaire d'intervention et pourraient être subventionnés par le projet. « Contrairement à la première phase, nous allons entamer des campagnes de sensibilisation dans les communes pour inciter les jeunes à postuler

», annonce-t-il, avant d'ajouter que « pour ce deuxième appel à projets, les projets portés par des mohéliens seront privilégiés ». Pour rappel, le projet emploi avait retenu 4 projets dont deux projets à Anjouan et deux à Ngazidja.

Nassuf Ben Amad

COVID-19 :

Les grévistes de Samba risquent des sanctions

Suite à la conférence animée par certains agents de l'hôpital de Samba Kouni concernant leurs conditions de travail, la direction du CHN El-Maarouf monte au créneau et parle d'allégations et fausses informations par une partie des agents en poste au site de prise en charge des patients Covid-19. Pour la direction, cette conférence organisée à l'insu de l'administration constitue « une atteinte à l'ensemble de la communauté hospitalière. Les manquements aux obligations élémentaires et à la déontologie seront traités avec fermeté ».

24 heures après avoir annoncé un effectif réduit et menaçant de partir en grève d'ici 48 heures, le personnel soignant de Samba Kouni a poussé la direction du centre hospitalier national El Maarouf à réagir. Elle tente de sauver les meubles et parle de fausses informations diffusées par certains agents de Samba Kouni. La direction rassure que « contrairement aux allégations des agents, le CHN a recruté tous les bénévoles affectés ou volontaires, en contrat à durée déterminée ou indéterminée. Ainsi, plus d'une vingtaine de personnes ont bénéficié de ces mesures ».

Dans un communiqué datant du

29 décembre, le CHN montre qu'il est pleinement mobilisé dans la lutte contre la Covid-19. Et en accord avec les autorités de tutelle, le CHN a consacré 73.000.000 Kmf afin de financer le personnel dédié, comprenant: les salaires des contractuels, primes et indemnités. « Ce montant correspond par exemple, à plus de 36.000 consultations spécialisées. Ainsi, le paiement de la totalité du personnel contractuel du CHRI de Samba Kouni a été maintenu, y compris durant les périodes de sous-activité. L'ensemble des gardes effectuées par le personnel sont indemnisées depuis avril 2020 », précise-t-il.

La direction rappelle que le

fonctionnaire est tenu de servir les intérêts de la nation avec efficacité, loyauté, dignité, dévouement et intégrité. « Tout fonctionnaire doit servir partout où besoin sera et là où le service public l'exige. Bien que l'évolution des acquis sociaux soit un signe de progrès et que des plaidoyers soient régulièrement faits auprès des autorités, notamment pour l'attribution de bonus, la conférence de presse sur le site de Samba Kouni, organisée à l'insu de l'administration, constitue une atteinte à l'ensemble de la communauté hospitalière. Les manquements aux obligations élémentaires et à la déontologie seront traités avec fermeté », peu-on lire dans le commu-

niqué. Et la direction d'ajouter que « l'amélioration des conditions de travail est une préoccupation constante et des avancées significatives avaient déjà pu être négociées avec les autorités. Enfin, le droit de grève est encadré par la loi, un ultimatum de 48h, adressé par voie de presse est une menace à la continuité du service public qui n'est pas acceptable. L'ensemble des mesures appropriées visant à garantir l'accessibilité aux soins, sont mises en œuvre par l'établissement », laissant entendre des sanctions éventuelles.

Andjouza Abouheir

COVID-19

Le pays passe du « vert » à l'« orange »

Classé parmi les pays en zone « vert » le 23 juillet dernier, l'Union des Comores passera à compter du 02 janvier prochain, en zone « orange » où un risque modérément accru d'infection a été identifié, selon un courrier de l'ambassade de France. La nouvelle est tombée mercredi 29 dernier a été vite relayée dans les réseaux sociaux.

Une mauvaise nouvelle pour le pays qui avait réussi jusqu'ici à garder sa place de pays en zone vert, c'est-à-dire là où le virus circule moins. Dans une lettre, l'ambassade de France à Moroni a informé le ministère comorien des affaires étrangères la décision du gouvernement français de modifier le classement de

l'Union des Comores qui passera à compter du 2 janvier 2022 de la

liste des pays « vert » pour lesquels un faible risque d'infection a été

établi, à la liste des pays « orange » où un risque modérément accru d'infection a été identifié. L'ambassade précise encore que « cette modification entraîne certaines conséquences dans la même mesure où dorénavant les voyages vers la France seront soumis désormais au régime des motifs impérieux pour les personnes ne disposant pas d'un schéma vaccinal complet, en sus d'un test négatif antigénique ou PCR ».

Cette nouvelle doit interpeller les autorités sur comment remonter la pente en appliquant les gestes barrières. Rien que mercredi 29 décembre, le bulletin du ministère de la santé a annoncé 241 nouveaux cas et 2 décès. Une situation inquiétante, surtout que le pays s'apprête à une reprise des festivités coutumières

à compter du 02 janvier prochain. Une décision qui risque de faire clash si l'objectif des 60% d'immunité collective n'est pas atteint. Pour mémoire, c'était le 23 juillet dernier que l'Union des Comores était classée parmi les pays en zone « verte » au côté des pays comme l'Albanie, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Bosnie, Brunei, le Canada, la Corée du sud, les États-Unis, Hong-Kong, Israël, le Japon, le Kosovo, le Liban, la Macédoine du nord, le Monténégro, la Nouvelle-Zélande, la Serbie, Singapour, Taïwan, l'Ukraine. Ce classement a été possible grâce à un leadership relativement efficace dans la gestion de la lutte contre la Covid-19.

Andjouza Abouheir



Siège Ambassade de France .

Un ultime appel à la vaccination

Suite de la page 1

C'était l'occasion pour ce médecin chef d'appeler à l'application des mesures. « Le pays vient d'être classé en zone orange, nous devons unir nos forces pour lutter contre cette pandémie en appliquant les mesures.

C'est de cette manière que nous rentrerons encore dans le vert. Nous devons renforcer les contrôles aux points d'entrée. Le cordon sanitaire avec un dépistage systématique des voyageurs en provenance des pays à risques et isolements à leur frais. Il est recommandé d'aller se faire

dépister pour enrayer cette pandémie », insiste-t-il.

Le pays a comme objectif de vacciner au moins 492.492 personnes soit 60% de la population totale afin d'atteindre l'immunité collective. « À Ngazidja on peut noter 22.535 lors de la première cohorte,

75.320 pour la deuxième et 39787 pour la 3e cohorte. L'objectif fixé est de 98.177 », explique-t-il. Depuis le jeudi 23 décembre, Mwali affiche une couverture de 84% et 67,1% à Anjouan contrairement à Ngazidja avec 12,2% vaccination. « Nous appelons encore une fois la popula-

tion à se rendre sur les sites de la vaccination, car c'est de cette manière que nous sortirons de l'impasse », conclut-il.

Andjouza Abouheir

COVID-19

Mohéli n'a pas encore atteint 48% de couverture vaccinale

Jusqu'au lundi 27 décembre, dernier jour férié pour la campagne active de vaccination contre la covid-19 au niveau national, Mohéli avait vacciné 6653 personnes correspondant à une couverture de 76,6% contre 18263 personnes à Anjouan soit 52,7% et 10,9% à Ngazidja pour 10734 personnes vaccinées pendant cette 4ème cohorte bis. Avec une 4ème journée de plus accordée pour se vacciner, Mohéli atteint le taux de 84%. Un record que la coordination insulaire de Mohéli a tenu à féliciter devant la presse locale. Cependant le taux global de couverture vaccinale pour les 4 cohortes et loin d'atteindre les 60% escomptés avant le Pfizer.

Hier mercredi, le coordinateur insulaire de prévention et de riposte contre la covid-19, Dr Hassanaly Abdoulanziz avait invité la presse locale pour dresser le bilan des 4 jours de campagne intense de vaccination. Après avoir remercié les équipes sur le terrain pour leur savoir et savoir-faire, la force de l'ordre pour son appui ainsi que les autorités politiques, le coordinateur s'est mis à brosser le bilan des 4 cohortes avant d'ajouter celui de la 4ème cohorte bis.

L'on apprendra que les 4 cohortes ont permis d'atteindre le taux de couverture de 33,9%. Et durant ces 4 jours de campagne intense de vaccination, 7293 personnes représentant 84% de la population ciblée



dans cette phase bis, ont pu prendre leur première dose de vaccin sinopharm. « Et s'ils arrivent à prendre

leur deuxième dose entre le 25 et le 28 janvier prochain, la couverture totale serait de 47,50% au niveau de

l'île » a tenu à préciser le coordinateur.

C'est encore loin de l'objectif de 60% exigé pour l'immunité collective. Mais il reste une tranche de la population des moins de 18 ans qui attend le vaccin Pfizer et qui représente, selon Dr Abdoulanziz, 51% de la population mohélienne. Une manière de comprendre que le 13% restants pour atteindre le 60% envisagé ne sera pas un souci. Sauf que l'île qui prétend battre le record en vaccination n'a toujours pas atteint une couverture vaccinale permettant de lever les mesures de restriction le 2 janvier comme l'envisagent les autorités politiques.

Riwad

VACCINATION ANTI-COVID À ANJOUAN

La gendarmerie dans la médina de Mutsamudu pour sensibiliser

Depuis ce mardi 28 décembre, la gendarmerie nationale ne badine pas avec le contrôle de pass sanitaire. Mercredi dernier dans le cœur de la médina de Mutsamudu, ils sont allés boutique par boutique sensibiliser et ramener les personnes non vaccinées dans le site de vaccination le plus proche possible. Une méthode qui divise l'opinion.

Dans le cadre de la nouvelle campagne de vaccination contre la Covid-19, le pré-

sident de la République s'est déplacé à Mohéli et Anjouan pour inciter la population à aller vacciner. Et à Anjouan, la gendarmerie a pris son bâton de pèlerin pour faire le travail à son tour. De l'ouest précisément du côté Shisiwani à l'est vers le Nyoumakélé, les forces de l'ordre ne rigolent pas avec le pass sanitaire. « L'importance de se vacciner ne devrait pas nous ramener jusqu'à ce stade. Nous nous vaccinons pour se protéger et protéger les autres », témoigne une jeune femme au sein de la médina de

Mutsamudu. Houmadi Tocha, un résident très populaire du centre ville montre que ce vaccin est comme tant d'autres. « Vaccinons-nous pour la protection de notre entourage », lance-t-il, appuyé par plusieurs citoyens qui persistent et signent que l'action de la gendarmerie est salutaire.

L'unanimité est loin d'être le cas. Certaines personnes restent encore convaincues que l'intimidation n'est pas la meilleure solution pour ramener les gens à se vacciner. « Une troupe à gauche, une

autre à droite et une autre au centre de la médina. Tout ça, installe la peur chez nous. Et la gendarmerie fait fuir nos clients », déplore un jeune commerçant.

Au niveau épidémiologique, le Dr Saindou Abdou explique que le virus circule à grande vitesse mais heureusement que plus de 80% de la cible à Mutsamudu est vaccinée. « On ne doit pas paniquer. Une fois qu'on se sent mal, il faut se présenter à l'hôpital et faire le test. Si tu es vacciné et que tu es positif, tu seras suivi à domicile. Mais si tu

n'es pas vacciné, ça peut rendre compliqué les choses », prévient-il. A noter que l'explosion des cas ces derniers jours à Anjouan a de quoi inquiéter. La gendarmerie nationale veille à l'application du décret présidentiel visant à vacciner au maximum et les médecins démontrent l'avantage du vaccin, puisque ce dernier renforce les anticorps.

Nabil Jaffar

Qui est Elhad Ibrahim Halifa, le Comorien impliqué dans l'affaire de 49 kilos d'or ?

Elhad Ibrahim Halifa n'est pas un inconnu. Il était présenté comme un des cerveaux de l'affaire dite de tentative d'assassinat contre le vice-président Moustadroine Abdou dans la nuit

du 21 juillet 2018 à Anjouan. Affaire pour laquelle il a été condamné à la perpétuité en décembre de la même année, avant d'être gracié de la totalité de ses peines au mois d'août 2019.

Elhad Ibrahim Halifa, de son surnom, est le Comorien parmi les trois premiers suspects arrêtés par la gendarmerie mardi à l'aéroport de Hahaya. Avec ses deux complices de nationalité malgache, ils avaient prévu de se rendre à Dubaï via un jet privé de type CL604 qui devait atterrir à l'aéroport international Almatoum, soit son aéroport de provenance à en croire l'itinéraire mentionné dans la clairance de l'aviation civile comorienne que nous avons réussi à nous

procurer. Mais leur plan n'aura pas marché comme prévu. La gendarmerie nationale des Comores ayant procédé à leurs arrestations avec les 49 kilos de lingots d'or en leur possession. Selon un enquêteur, Eli qui est un ancien contrôleur financier du commissariat aux Finances d'Anjouan sous le gouverneur Salami est un homme « nourri dans les serrals » dans ce genre de business. Selon la même source, celui qui fêtera ses 36 ans le 31 mars 2022 était arrêté et incarcéré en Tanzanie pendant 8 mois pour...trafic d'or. « Je ne sais pas ce qui s'est passé mais c'est juste après la mort de Magufuli qu'il a été relâché ».

Eli passe sa vie entre les Comores et Dubaï où il s'affiche dans le désert avec des véhicules tout terrain. Ce fan du président

malgache Andry Rajoelina posséderait une vedette rapide achetée aux Émirats. Un engin dont il se servirait régulièrement entre Madagascar et les Comores. Un de ses meilleurs amis, Faridi Abodo, ancien receveur des douanes au niveau d'Anjouan, posséderait exactement le même modèle. D'ailleurs ce dernier a été arrêté hier jeudi à Anjouan dans le cadre de l'enquête diligentée par la gendarmerie. Ses deux domiciles, perquisitionnés dans la foulée. Deux agents du service Sûreté et une autre du salon VIP de l'aéroport de Hahaya ont été eux aussi interpellés. Au moins un directeur général d'une société d'Etat est cité dans cette affaire



Elhad Ibrahim.



TM

SANTÉ PUBLIQUE

Des mères et pères leaders formés pour conduire des séances d'éducation

Une session de formation a débuté ce mardi à la salle multifonctionnelle de Fomboni Mohéli. Elle est destinée à des pères et mères élus dans 13 villages comme étant des leaders appelés à transmettre les messages sur les pratiques familiales essentielles pour la petite enfance.

C'est une activité du projet COMPASS élaboré par le ministère de la santé à travers le service nutritionnel visant à organiser des sessions de formation à destination des mères et pères leaders nouvellement élus et qui constitue la cible de l'année 2021. C'est une deuxième session de formation qui a débuté ce mardi à la salle multifonctionnelle de Fomboni pour se terminer samedi prochain.

L'objectif principal c'est de faire

acquérir à ces mères leaders, les connaissances ainsi que les compétences requises afin de les préparer à transmettre efficacement les messages sur les pratiques familiales essentielles (PFE) lors de leurs activités de sensibilisation dans les espaces de bien-être mais également au cours des visites à domicile.

Plus de 20 mères leaders venant de 13 villages de Mohéli sont formées. Cette formation a regroupé également des représentants de la direction régionale de la santé, des centres de district sanitaire, de la mairie. « Ces mères et pères leaders, conduiront des séances d'éducation et de sensibilisation dans les espaces de bien-être familial » explique Sitty Badaanti Djmalia Boura Ahmed, représentante insulaire du projet COMPASS.

Cette deuxième session de for-



mation prend en compte les modules des pratiques familiales essentielles, la gouvernance citoyenne et la communication pour un changement de

comportement. « Après cette séance de formation, ces bénéficiaires seront capables de comprendre les liens existant entre eux ainsi que les

mesures d'accompagnement liées au développement humain » précise Mme Sitty Badaanti.

Riwad

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC)

Le 3e comité de pilotage passe à l'action sur le terrain

C'est le nouveau secrétaire général du ministère de l'Agriculture M. Said Mmadi Bacar, qui a ouvert la troisième réunion du Comité de Pilotage du PIDC s'est tenu hier jeudi 30 décembre, à salle de conférence de la Direction générale de l'Environnement au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat. L'objet de cette rencontre était de présenter l'état d'avancement des activités du projet de cette année qui vient de s'écouler et de tracer les perspectives d'avenir. Ensuite présenter, examiner et approuver le Plan de Travail et Budgétaire Annuel (PTBA) de 2022.

Concernant les activités menées cette première année du projet, il a été cité entre autres, l'élaboration et la validation du Code du tourisme par les parties prenantes, la finalisation et la validation de l'étude technique de la réhabilitation de la Chambre d'Agriculture, l'étude d'évaluation pour la réhabilitation et création des

pôles avicoles dans les CRDE de Simboussa, Fomboni et Ouani ainsi que les études de mise en place de l'Office National de l'Insémination Artificielle et de l'Office National des Forêts et des zones côtières, l'évaluation des offres pour le recrutement des entreprises pour la réhabilitation des pistes rurales, l'étude de faisabilité technique, contrôle et surveillance pour la réhabilitation des bâtiments et des infrastructures de bases des CRDE de Cembenoï, Maweni, Ouani et Simboussa.

Il a été aussi noté le renforcement de capacités du centre laitier de Nyumakélé et des différentes directions de l'UCCIA en matériels et équipements, le recrutement du Cabinet chargé du Concours des Plans d'Affaires (CPA), la réalisation du 1ère cohorte du Concours de Plan d'Affaires, la réalisation et le partage de l'étude d'impact du Covid-19 sur les entreprises comoriennes, le recrutement en cours des cabinets et spécialistes devant accompagner le projet à la mise en place de ses activités.

Mais comme il a été constaté que cette première année s'est focalisée

majoritairement sur les études. De ce fait, le taux de décaissement a été de 19,30% en cette fin d'année. Plusieurs contraintes ont été avancées pour expliquer cela, à savoir que des fournisseurs et consultants ne respectaient pas les délais impartis, des retards dans l'approbation des Termes des Références (TDR), la persistance de la Covid-19.

Bien sûr à cela, il faut ajouter les procédures de la Banque Mondiale avec lesquelles il faut se plier sous

peine de la célèbre « non objection ». Par ailleurs, il a été rappelé que la partie infrastructures représente 51% des montants à décaisser. Comme les études sont presque terminées, la nouvelle année sera consacrée à la mise en œuvre. Suite à des discussions animées et des engagements pris par l'Unité de gestion du Projet, le PTBA 2022 du PIDC a été approuvé par l'ensemble des membres du Comité de Pilotage.

Pour rappel, le Projet Intégré de

Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, financé par la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de notre pays, à hauteur de 25 millions de dollars. Le projet est entré en vigueur le 26 mai 2020 avec une date de clôture prévue pour le 31 juillet 2024.

Mmagaza

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة

إدارة العام للصحة مرض الأيدي

Avis de recrutement pour la cellule de gestion du projet d'appui à la mise en place de l'Assurance maladie généralisée en Union des Comores - PAAMG

L'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, en vue de financer le coût du projet d'appui à la mise en place de l'Assurance maladie généralisée en Union des Comores (PAAMG), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le paiement des services autorisés au titre de cet appel à candidatures pour le recrutement des postes suivants :

- 1 Responsable des opérations PAAMG
- 1 Responsable suivi-évaluation

Candidature
Le dossier de candidature doit comporter :

- CV détaillé avec photo récente et coordonnées pour contact rapide
- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Photocopie des diplômes et des certificats de travail

- Attestation des formations continues suivies

- Noms, adresses, téléphones des personnes références à contacter

Le dossier est à envoyer sous pli fermé, avec la mention « Candidature au poste de xxxxxx », **au plus tard le 10 janvier 2022 à 14h00** à l'adresse suivante :

Direction Générale de la Santé – Bâtiment « Projet palu », Cellule PASCO - route de la Corniche MORONI

Contact :
Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles à l'adresse suivante : Direction Générale de la Santé, Cellule PASCO – Bâtiment « Projet palu », route de la Corniche MORONI et sur demande en envoyant un mail à l'adresse suivante : communication@pasco.sante.gouv.km N° de téléphone : 348 76 02



Comité de pilotage du Pidc.

CAN 2021

Qui sont les adversaires des Coelacanthes ?

A J-8 de la coupe d'Afrique des Nations, faisons connaissance avec les adversaires des Coelacanthes. Ils sont le Maroc, le Ghana et le Gabon. Ils font tous partis du groupe dit de la mort.

Le Maroc

Communément appelée les lions de l'Atlas, l'équipe nationale de football du Maroc est l'une des plus redoutées du continent. Pour sa 19e participation en coupe d'Afrique, le Maroc espère soulever le trophée continental pour la deuxième fois de son histoire après celui de 1976. Depuis l'époque du légendaire Mohamed Faras, le Maroc n'a plus conquis le titre continental malgré une finale perdue en 2004. Deuxième nation africaine à s'être qualifiée en coupe du monde, elle fut aussi la première à jouer une 8e de finale avec la génération dorée des Bouderbala, Timoumi et autre Dolmi.

Actuellement composé d'une armada de joueurs Néerlandophones (Hakimi, Zyeche, les frères Amrabat...), le Maroc est une équipe difficile à manier. Habitué à utiliser ses pistons pour presser le bloc bas adverse, ce schéma préférentiel permet aux lignes avant d'attaquer en surnombre. Un système qui a ses limites car, il crée en même temps un déséquilibre dans l'entre jeu (milieu) en cas de perte. C'est à Amir Abdou de trouver la parade pour neutraliser les velléités chérifiennes.

Le Gabon

Quart de finaliste à deux reprises (1996, 2012), en 8 participations. Le Gabon a du mal à confirmer les espoirs qu'il nourrit à chaque phase finale. A l'image des Coelacanthes, le coach du Gabon a préféré s'en passer des joueurs locaux. Composés entièrement d'expatriés, les panthères auront à cœur d'offrir à leur capitaine et leader (Aubameyang, 32 ans) une belle sortie sur ce qui semble être la dernière sinon l'une des dernières grandes compétitions auxquelles il va prendre part. Pour ça, il peut compter sur ses jeunes coéquipiers (Lemina, Bouanga, Ecuele Manga...) aux ambitions dévorantes. Durant cette compétition l'attaquant vedette des verts El-Fardou aura peut-être la chance de croiser son coéquipier de l'Etoile Rouge de Belgrade le très controversé Guelor Kanga. Ce dernier est à l'origine d'une bataille juridique qui oppose la RDC au Gabon.

Les congolais accusent le joueur de posséder une double identité. Il serait né Kiaku-Kiaku Kiang en 1985 avant de changer subitement de nom sans jamais demander la naturalisation gabonaise selon la plainte de la fédération congolaise. Si ces accusations sont avérées le joueur et l'équipe seraient sous le coup du chapitre 20 de la coupe d'Afrique des Nations en ses articles 45, 46, 47. Tout comme les Comores, le Gabon fera deux



matchs amicaux. L'un contre la Côte-d'Ivoire et l'autre contre le Cap-Vert.

Le Ghana

Quatre fois champion d'Afrique en 8 finales (seul l'Égypte fait mieux 9 finales), le Ghana ou Black Stars a disputé 3 phases finales de coupe du monde de 2006 à 2014 dont un quart de final contre l'Uruguay qui a fait polémique après la main de Suárez qui a bloqué le but Asamoah Gyan. Depuis 1982 et leur dernier titre continental, le Ghana n'y arrive plus.

L'année prochaine, il abordera la CAN pour la première depuis longtemps sans pression dans la mesure où il ne fera pas partie des grandissimes favoris de la compétition. Et cet aspect qui est à craindre pour des black stars qui semble se plaire dans le costume d'outsider. Malgré la baisse relative de régime, le Ghana a tout de même réussi à se qualifier parmi les dix nations continentales devant se disputer les 5 places qualificatives pour le mondial 2022 au Qatar. L'autre point fort du Ghana reste son effectif. Depuis 2015 au moins, l'ossature

(les frères Pelé, Asamoah, Baba Rahman, kuadio Asamoah...) n'a presque pas changé. D'où une certaine facilité à se retrouver sur le terrain. Le Ghana est donc une équipe à prendre au sérieux même si les protégés d'Amir Abdou ont su montrer dans le passé leur capacité à relever n'importe quel défi. Dans la nuit du 18 janvier, on saura qui du Ghana où des Coelacanthes aura raison de l'autre.

Ahmed Saïd Badraoui



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN. E RESPONSABLE ADMINISTRATIF.VE ET FINANCIER.E - COMORES

Intitulé du poste : Responsable Administratif.ve et Financier

Pays ou zone géographique : Union des Comores - Moroni

Durée de la mission : 1 an Renouvelable

Type de contrat : Contrat à durée déterminée d'usage

Date limite de candidature : 16 Janvier 2022

Descriptif de la mission :

Description du projet ou contexte :

Il/Elle interviendra au sein du bureau d'Expertise France à Moroni. Ce dernier met en œuvre près d'une dizaine de projets soutenus essentiellement par l'Agence Française de Développement (AFD), avec une valeur de portefeuille équivalent à 40M€ et couvrant les principaux axes d'intervention de l'Agence.

Situation/ position : Direction des Opérations

Basé à Moroni, le poste est sous la responsabilité directe de la Coordinatrice des Fonctions Transversales (CFT) de la Cellule d'appui mutualisée (CAM). La/le responsable administratif est en lien avec les services financiers et administratifs au siège à Paris.

Missions : les principales missions confiées au responsable administratif et financier sont les suivantes :

- Gestion financière et budgétaire : élaboration des suivis financiers, production des arrêtés mensuels, reportings internes et externes (bailleurs de fonds)....

- Gestion de la comptabilité : vérification des journaux de banque, caisse, préparation du pack comptable mensuel, supervision des clôtures annuelles...

- Gestion de trésorerie : suivi des opérations de trésorerie, approvisionnement du compte et caisse de la CAM, préparation des prévisionnels en lien avec la CFT...

- Gestion d'équipe : supervision des équipes financières (caissier, comptables, assistant administratif, etc.)

Profil recherché :

Qualifications :

- Formation supérieure en comptabilité, gestion administrative et financière ;
- Connaissance avérée d'ERP et de logiciels comptables ;
- Forte capacité d'autonomie, d'indépendance d'esprit et d'impartialité ;

Expérience professionnelle :

- Expérience d'au moins 5 ans en gestion financière de projets humanitaires ou de développement ;
- Expérience d'encadrement d'équipe ;
- Expérience avec bailleurs et reporting financier exigée

Pour plus d'information, les candidats intéressés sont invités à :

1. Consulter l'offre complète sur www.expertisefrance.fr à la page suivante <https://bit.ly/3FfgVqQ>

2. Envoyer CV + Lettre de motivation et 2 à 3 références des anciens employeurs à l'adresse rh.comores@expertisefrance.fr avec pour objet « **Candidature Responsable Administratif. Ve et Financier.re** »



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire



Programme d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Don / Crédit N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**Pour le recrutement d'un cabinet d'Audit Financier et Comptable des états financiers du PADS
des exercices 2020, 2021 et 2022**

Date de l'avis : 29 Décembre 2021

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : sélection d'un bureau d'étude pour le **recrutement d'un cabinet d'Audit Financier et Comptable des états financiers du projet PADS des exercices 2020, 2021 et 2022.**

2. Objectif de la mission :

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre à un auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet PADS à la fin de chaque exercice et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur se prononcera sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers, les relevés des dépenses et les comptes désignés, c'est-à-dire par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment sur l'éligibilité et la validité des dépenses réalisées ;
- L'efficacité du système de contrôle interne ;
- La conformité de l'exécution du projet conformément aux termes des Accords de financement.

3. Profil et qualifications requis :

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables affilié à l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- Un associé signataire du rapport : expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 5ans d'expérience comme associé.
- Un (01) chef de mission expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire, de passation des marchés et audits des projets financés par les partenaires techniques et financiers internationaux ;
- Trois (03) auditeurs expérimentés justifiant d'un diplôme supérieur en gestion (au moins BAC+4) et disposant au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles, ayant réalisé au moins trois (03) missions d'audit de projets financés par les partenaires au développement ;

4. Le PADS invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours).

6. Le Consultant (bureau d'étude) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Règlement applicable aux Emprunteurs - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » du nouveau cadre de passation de marché de juillet 2016 et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et le vendredi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 Janvier 2022 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores) avec mention : « **Recrutement d'un cabinet d'Audit Financier et Comptable des états financiers du projet PADS des exercices 2020, 2021 et 2022** ».

10. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Mme Housna THABIT, Coordinatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173

Email: Housna.UGP@banque-comores.km
Anfifa.UGP@banque-comores.km